


Calendrier Ajustement de septembre Post 3^{ème} 2025

Calendrier Haut-Rhin

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO / MLDS
Vendredi 4 juillet (17h)	Diffusion des PV pour le Tour Suivant 1			
Dès le lundi 7 juillet jusqu'au mercredi 9 juillet (12h)	Tour Suivant 1 INFORMATION au public éligible	Pour les élèves éligibles en situation d'attente d'affectation (non affectés et en LS) - 3 ^e générale - 3 ^e PM / EA - 3 ^e SEGPA - 3 ^e ULIS - 3 ^e UPE2A - Dispositifs MLDS Ambition Voie Pro et autres dispositifs Invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PsyEN Possibilité de refaire des vœux du 7 juillet au 9 juillet (12h) : DE21 + saisie Affelnet sur places vacantes	Appel des LS dans l'ordre	Participation aux entretiens avec les familles dans les collèges lorsque cela est possible
Jeudi 10 juillet	Résultat du Tour Suivant 1	Les élèves de < 16 ans et les > 16 ans qui le demandent sont réinscrits en 3 ^{ème} dès la rentrée (droit au maintien à tout moment de la procédure) Pour les élèves éligibles en situation d'attente d'affectation (non affectés et en LS) Invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine dès le 10 juillet : point avant les vacances et distribution du « Je prépare ma rentrée »		
Congés d'été	Jusqu'à la rentrée, les élèves en LS sont appelés par les établissements d'accueil pour affectation au fur et à mesure que les places se libèrent jusqu'au 3 septembre (17h)			
A partir du 18 août jusqu'au mardi 2 septembre (16h)	Diffusion des places vacantes le 02/09 au soir par la DSDEN		Remontée via Affelnet des PV susceptibles d'évoluer quotidiennement	
Du mercredi 3 septembre (12h) au vendredi 5 septembre (16h)	Tour suivant 2 INFORMATION au public éligible	Rappel des PV à l'issue du Tour Suivant 1 Pour les élèves éligibles en situation d'attente d'affectation (non affectés et en LS) : Invitation des familles (élèves + parents) à un entretien individuel dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PsyEN Possibilité de refaire des vœux du 3 septembre (12h) au 5 septembre (16h) : DE21 + saisie Affelnet sur places vacantes	Fin du recours au LS le 3 septembre (17h)	Participation aux entretiens avec les familles dans les collèges lorsque cela est possible
Lundi 8 septembre à 12h au plus tard	Résultat du Tour Suivant 2	Les élèves de < 16 ans et les > 16 ans qui le demandent et qui n'auraient pas encore été réinscrits doivent l'être (droit au maintien à tout moment de la procédure)		

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO / MLDS
Mercredi 10 septembre (12h)	Remontée des places vacantes en 2 ^{nde} pro et 1 ^{ère} année de CAP par les LP à l'IEN-IO et au SAIO avant 12h Centralisation des PV au SAIO Diffusion places vacantes à tous les établissements et aux CIO		Les LP envoient à l'IEN-IO et au SAIO l'état des places vacantes 2 ^{nde} Pro / CAP avant 12h	
Jeudi 11 septembre Vendredi 12 septembre Lundi 15 septembre (12h)	Début de la phase d'ajustement par périodes de découverte : entretiens dans les établissements d'origine	<p>Concerne tous les publics non affectés candidats en 1^{ère} année de CAP ou 2^{de} professionnelle (élèves, retours en formation initiale, réorientations de lycée, nouveaux arrivants, emménageants, etc)</p> <p>Invitation des familles des élèves non affectés après le Tour Suivant 2 et en LS à un <u>entretien individuel</u> dans l'établissement d'origine avec participation si possible des PsyEN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du processus de l'ajustement par période de découverte - Renseignement du dossier PASS pour chaque élève (page 1 et 2) - Nouvelle formulation de souhaits de période de découverte sur le <u>dossier PASS</u> 		<p>Participation aux entretiens avec les familles dans les établissements lorsque cela est possible</p> <p>Les jeunes RFI sont reçus en entretien au CIO pour formuler des souhaits de période de découverte</p>
Lundi 15 septembre (13h30)	Dossier PASS à transmettre au CIO	<p>Pour chaque élève, <u>DEUX COPIES</u> du dossier PASS + bulletins sont transmis au <u>CIO du district de l'établissement d'origine</u> au plus tard Lundi 15/09 à 13h30</p> <p>Transmettre à la DSDEN le tableau recueil des souhaits de périodes de découverte (tableau Excel) => pole.lycee68@ac-strasbourg.fr et le CIO d'origine.</p> <p>Pour Mulhouse : à l'intégration en période de découverte s'ajoute la possibilité de demander à intégrer le dispositif Ambition Voie Pro ou Ambition CAP (Priorités élèves de 15 ans nés en 2010 refusés et/ou sans projet défini)</p> <p>Pour les élèves nés en 2009 (16 ans dans l'année 2025) qui ne sont candidats ni en LP ni en maintien, transmettre au CIO le dossier PASS pour prise en charge MLDS</p>		Les CIO recueillent et trient les dossiers PASS en vue de la commission Foquale
Mardi 16 septembre matin	Réunion « FOQUALE » de répartition des périodes de découverte	Les représentants des comités FOQUALE sont réunis à la DSDEN 68. Les candidats sont positionnés en périodes de découverte		
Mercredi 17 septembre	Diffusion des résultats de la réunion de répartition des périodes de découverte	<p>Diffusion des résultats aux établissements d'origine + CIO qui informent les élèves retenus (ou non) en période de découverte</p> <p>Le collège d'origine établit la convention (cf. pièce jointe), la donne à l'élève qui la fait signer à l'établissement d'accueil</p> <p>Intégration le jeudi 18 septembre dans les classes de 3^e des élèves non accueillis en période de découverte (droit au maintien)</p>	Le lycée d'accueil informe des modalités d'accueil du jeune en période de découverte (jour, heure, point de RDV) à l'établissement d'origine et au CIO (RFI)	Les CIO informent les jeunes RFI candidats s'ils sont retenus ou non
Jeudi 18 septembre Matin (9h)	<p>Pour Mulhouse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambition Voie Pro - Ambition CAP - SAS PRO 	<p>Le réseau FOQUALE du district de Mulhouse, le CIO et les 2 établissements support des dispositifs AVP et Ambition CAP examinent les candidatures (première vague d'intégration).</p> <p>Le réseau FOQUALE du district de Mulhouse, le CIO et les coordonnatrices MLDS examinent les candidatures au SAS PRO (première vague d'intégration des élèves de 3^{ème} candidats au SAS PRO n'ayant pas obtenus de périodes de découverte).</p> <p> Pour les élèves de 3^{ème} retenus en SAS PRO qui souhaitent faire des vœux pour la commission du 26 septembre, il revient à leurs collèges d'origine de compléter les vœux d'affectation la p.4 du dossier PASS + saisie Affelnet.</p>	Les lycées Bugatti et Stoessel contactent les jeunes retenus dans les dispositifs AVP et ACAP pour procéder à leurs inscriptions.	<p>Le CIO de Mulhouse informera les établissements des élèves retenus dans ces dispositifs au plus tard le vendredi 19 septembre.</p> <p>Les 3 coordonnateurs MLDS chargés des SAS PRO contactent et invitent les jeunes à un entretien en vue de leurs intégrations et inscriptions en SAS PRO.</p>

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO / MLDS
Du jeudi 18 septembre au mardi 23 septembre	« Semaine » de découverte	<p>Inscription dans le collège d'origine des élèves en découverte soit sous le MEF 3^e (élèves ayant demandé le maintien) soit sous le MEF SFI</p> <p>L'élève admis en période de découverte se présente en LP avec son PASS original. <u>Une copie sera conservée par l'établissement d'origine</u></p> <p>Les élèves non retenus en période de découverte peuvent également exprimer des vœux d'affectation (PASS page 4)</p> <p>Signalement à la DSDEN de tout élève qu'il est impossible de réinscrire faute de place</p>	<p>ACCUEIL en semaine de découverte Suite à la période de découverte, les lycées complètent le bilan sur le PASS original et envoient un retour des avis pour le 23/09 au plus tard à 18h l'établissement d'origine ou au CIO (RFI)</p>	<p>Elèves RFI : l'établissement d'accueil inscrit les jeunes sous le MEF SFI durant la période de découverte</p>
Mardi 23 septembre	<p>Pour Mulhouse :</p> <p>Démarrage dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambition Voie Pro - Ambition CAP - SAS PRO 		<p>Les lycées Bugatti et Stoessel accueillent les élèves dans leurs dispositifs.</p>	<p>Les 3 SAS PRO démarrent et accueillent les jeunes inscrits dans leurs dispositifs jusqu'aux vacances de Toussaint.</p>
Mercredi 24 et Jeudi 25 septembre (13h30)	<p>Entretiens dans les établissements d'origine</p> <p>Saisie des vœux dans AFFELNET</p>	<p>Les élèves et les familles sont reçus en entretien pour faire le <u>bilan de la période de découverte et formuler des vœux</u> pour la commission du 26/09.</p> <p>Saisie des vœux dans Affelnet à partir du dossier PASS (élèves ayant bénéficié ou non d'une période de découverte) jusqu'au 25/09 à 13h30</p> <p>Pour chaque élève, DEUX COPIES du dossier PASS + bulletins format papier sont transmises au CIO du district de l'établissement d'origine au plus tard jeudi 25/09 à 13h30</p>		<p>Saisie Affelnet des RFI par les CIO</p>
Vendredi 26 septembre matin	COMMISSION PRE-PAM	<p>La commission examine les dossiers PASS complets et les autres dossiers relevant de situations particulières en vue de l'affectation des jeunes</p>	<p>Les services de la DSDEN saisissent les avis à l'issue des travaux de la commission avant de faire fonctionner « Affelnet »</p>	
Lundi 29 septembre	NOTIFICATION DES AFFECTATIONS (17h)			
Mercredi 1 ^{er} octobre Après-midi (14 h AVP et ACAP et 15h SAS PRO)	<p>Pour Mulhouse :</p> <p>commission d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambition Voie Pro - Ambition CAP - SAS PRO 	<p>Le réseau FOQUALE du district de Mulhouse, le CIO et les 2 établissements support des dispositifs AVP et Ambition CAP examinent les candidatures (seconde vague d'intégration).</p> <p>Le réseau FOQUALE du district de Mulhouse, le CIO et les coordonnatrices MLDS examinent les candidatures au SAS PRO (seconde vague d'intégration).</p>		<p>Le CIO de Mulhouse informera les établissements des élèves retenus dans ces dispositifs.</p>